Mode d'emploi
Lampes solaires « Cube »

F

Service clients :
En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
Par téléphone : + 49 9605-92206-0
Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : **ersatzteil@esotec.de**
Par courriel, pour des questions relatives au produit : **technik@esotec.de**
Produit : n° d'article du fabricant : Lampes solaires „Cube": 102671
Produit : n° d'article du fabricant : Lampes solaires „High Cube": 102672

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.
Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.
La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

CE **Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.**

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité

- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est mannulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.
- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à l'emploi prévu et fonctionnement

La lampe solaire est conçue pour une utilisation à l'extérieur. Elle peut être, par exemple, placée sur une table ou un balcon dans un endroit ensoleillé. La lampe ne doit pas être immergée dans l'eau ! La lampe peut être utilisée pendant toute l'année !

L'accu inséré est chargé par la cellule solaire dans la partie inférieure de la lampe. Au crépuscule, la lampe se met automatiquement en marche et, au lever du jour, elle s'éteint. Comme source lumineuse, une diode luminescente (LED) puissante est utilisée. Cette LED a une lumière blanche chaude.

Pendant des périodes prolongées sans rayonnement solaire, l'accu n'est pas suffisamment rechargé pour garantir un état de fonctionnement permanent. **Cela ne signifie toutefois pas que la lampe solaire est défectueuse.** Attendez les prochaines journées ensoleillées et la lampe refonctionnera normalement ou rechargez l'accu entre temps au moyen d'un chargeur standard.

4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution la lampe de l'emballage.
2. Appuyez sur l'interrupteur situé en bas de la bougie (illustr. 1).

A présent, la lampe solaire est activée et prête à fonctionner !

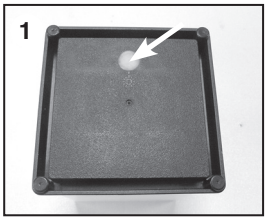

Remarque :
La durée d'éclairage dépend, dans une large mesure, de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant le jour. Les jours peu ensoleillés, il faut généralement s'attendre à avoir une durée d'éclairage réduite. Si la lampe n'éclaire pas encore le premier soir, veuillez attendre une journée ensoleillée.

5. Remplacement de l'accu

Sur les lampes solaires, l'accu doit être remplacé en moyenne tous les 2 ans. N'insérez qu'un accu identique de même tension et de même capacité. Si vous ne trouvez pas cette capacité dans le commerce, vous pouvez également utiliser des accus avec une capacité plus élevée.

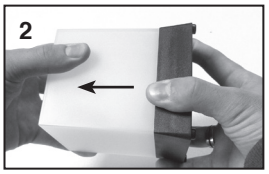

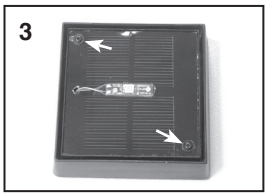

1. Appuyez sur l'interrupteur situé en bas de la lampe (illustr. 1).
2. Retirez l'ampoule en plastique transparent de la partie inférieure noire (illustr 2).
3. Dévissez les deux vis sur le module solaire au moyen d'un tournevis approprié (illustr. 3) et enlevez le module solaire.
4. Enlevez l'accu et déranchez le. Pour ce faire, appuyez sur le verrouillage noir sur la fiche (illustr. 4).
5. Remplacez le par un accu de même taille et de même type, neuf et rechargé et rebranchez la connexion (illustr. 5). (accu de rechange : réf. : 901010 www.esotec.de)
6. Remettez le module solaire avec précaution en place sur la partie inférieure. Veillez à ne pas coincer les câbles et refixez le module solaire avec les deux vis.
7. Poussez à nouveau l'ampoule sur la partie inférieure et appuyez à nouveau sur l'interrupteur pour activer la lampe (illustr. 1).

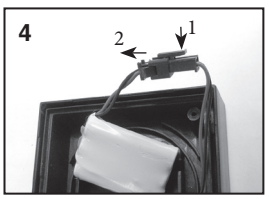

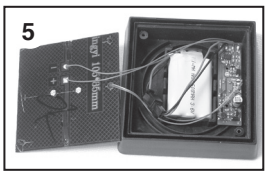

Remarque : les batteries et les accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les accus usagés.

6. Dysfonctionnements

- **La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité.**
- Une source lumineuse externe (par exemple, réverbère) simule la lumière du jour et empêche la mise en marche de la lampe? Placez la lampe dans un endroit sombre!
- **La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement dans l'obscurité.**
- Lampe allumée?
- Accus faibles ou défectueux? Remplacement des accus!

7. Caractéristiques techniques

Module solaire :	silicium monocristallin 0,5 Wp
Ampoule :	1 diode luminescente blanche (LED)
Couleur de la lumière :	3000 K (chaud-blanc)
Accu :	NiMh 3,6 V/600 mAh (Mignon, AA)
Indice de protection :	IP 44
Classe de protection :	III
Durée d'éclairage :	max. 8 h avec un accu entièrement chargé

Reprise des batteries
- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.

NiMh

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Elimination:

Cher client,
Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.
Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez le au centre de collecte pour les appareils ménagers.
Merci beaucoup pour votre aide !